



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

RELANCER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

HABITAT POUR TOUS

LE DIAGNOSTIC

Alors que près de 2 millions de ménages attendent un logement social, seulement 450 000 sont effectivement attribués chaque année. De plus, ces logements ne sont pas équitablement répartis dans les communes, favorisant les logiques de ghettos suivant les revenus et renforçant les inégalités territoriales. Enfin, le secteur du bâtiment constitue l'un des moteurs de la croissance. Relancer la construction de logements sociaux est nécessaire pour renforcer la reprise économique.

QUI EST CONCERNÉ ?

65% des Français peuvent prétendre à un logement social.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶▶ **RENFORCEMENT DE LA LOI SRU** en relevant l'objectif minimum de logements sociaux pour les communes de plus de 3 000 habitants, de 20 à 25 % d'ici à 2025. Conformément à nos engagements et aux attentes du monde associatif, la loi a également multiplié par 5 les pénalités pour les communes déficitaires en logements sociaux. Les moyens coercitifs donnés aux préfets pour se substituer aux maires récalcitrants ont aussi été renforcés.
- ▶▶ **BAISSE DE LA TVA (passée à 5,5%)** pour la construction et la rénovation de logements sociaux, depuis le 1^{er} janvier 2014. La TVA sur les travaux de rénovation énergétique a aussi été abaissée à 5,5%.
- ▶▶ **MOBILISATION DU FONCIER** : pour redynamiser la construction de logements, notamment sociaux, l'État a engagé la cession de nombreux terrains publics aux collectivités locales.
- ▶▶ **MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DES NORMES ET PROCÉDURES** : de nombreuses mesures ont été prises par la Gauche, pour densifier en zone urbaine, moderniser les règles d'urbanisme, pour accélérer les mises en chantier et favoriser la construction de logements.
- ▶▶ **UN NOUVEAU PLAN NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PNRU)** a été lancé pour améliorer la situation des quartiers en politique de la ville et le renouvellement de l'offre de logements sociaux. C'est 5 milliards d'euros de subventions qui ont été mobilisés pour réaliser 80 milliards de travaux dans ces territoires entre 2015 et 2025.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Fidèle à ses valeurs, la Gauche a fait de la construction de logements sociaux, l'une des priorités du quinquennat. Pour ce faire, plusieurs lois ont été adoptées pour garantir un meilleur accès au parc social, une meilleure mixité sociale et une meilleure répartition territoriale. Tous les leviers ont été mobilisés pour contrecarrer l'opposition idéologique de la droite, et la réticence de certains élus locaux.

QUELS OBJECTIFS ?

Dès 2013, plusieurs mesures ont été prises pour garantir la construction de 150 000 logements sociaux chaque année. Il s'agit de faciliter l'accès au logement aidé en augmentant le parc social et en le répartissant équitablement sur tout le territoire.

Plus globalement, un plan de relance de la construction de logements a été engagé par le Gouvernement, à l'été 2014, prévoyant 500 000 nouveaux logements par an.

QUELLE MÉTHODE ?

Les acteurs du secteur du logement social comme les représentants des collectivités locales ont été consultés pour l'élaboration des différents plans de relance et projets de loi. Parallèlement, plusieurs mesures ont fait l'objet de comités interministériels.

Un délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat a été nommé, en 2015, pour notamment aider les préfets dans la mise en œuvre des mesures prévues par la loi qui oblige certaines communes récalcitrantes à atteindre 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Dès 2013 des mesures ont été adoptées par le Parlement, complétées depuis par de nombreuses dispositions législatives et réglementaires. Le projet de loi «*Égalité et Citoyenneté*» actuellement en débat au parlement, comporte aussi de nouveaux dispositifs.

LOGEMENT
ÉGALITÉ TERRITORIALE
JUSTICE SOCIALE
RELANCE DE L'ÉCONOMIE

LE CONSTAT

ATTENDENT UN LOGEMENT SOCIAL
MAIS SEULS

2
MILLIONS
MÉNAGES

450 000
LOGEMENTS

SONT EFFECTIVEMENT
ATTRIBUÉS CHAQUE ANNÉE

DEPUIS ?

DÈS
2013

POUR QUI ?

65%

DES FRANÇAIS
PEUVENT PRÉTENDRE À
UN LOGEMENT SOCIAL

OBJECTIFS

DÈS 2013

PLUSIEURS MESURES ONT ÉTÉ PRISES
POUR GARANTIR LA CONSTRUCTION DE

150 000
LOGEMENTS

À L'ÉTÉ 2014

UN PLAN DE RELANCE DE LA CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS A ÉTÉ ENGAGÉ
PAR LE GOUVERNEMENT PRÉVOYANT

500 000
LOGEMENTS
PAR AN



TOUS LES LEVIERS ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR
CONTRECARRER L'OPPOSITION IDÉOLOGIQUE DE
LA DROITE, ET LA RÉTICENCE DE CERTAINS ÉLUS LOCAUX

COMMENT ?

EN 2015



**NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ
INTERMINISTÉRIEL
À LA MIXITÉ SOCIALE DANS L'HABITAT**
POUR NOTAMMENT AIDER
LES PRÉFETS DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES SANCTIONS POUR CONTRAINDRE
LES COMMUNES RÉCALCITRANTES
À ATTEINDRE 25% DE LOGEMENTS
SOCIAUX À L'HORIZON 2025



RENFORCEMENT DE LA LOI SRU
EN RELEVANT L'OBJECTIF MINIMUM
DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES
COMMUNES DE PLUS DE 3000 HABITANTS,
DE 20 À 25% D'ICI À 2025



**MODERNISATION
ET SIMPLIFICATION
DES NORMES
ET PROCÉDURES**



MOBILISATION DU FONCIER
AVEC LA CESSION
PAR L'ÉTAT
DE NOMBREUX TERRAINS PUBLICS
AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



BAISSE DE LA TVA
(PASSÉE À 5,5%) POUR LA
CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX,
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2014